



Maître d'ouvrage :
SYMISOA

Secteurs concernés :
L'Aaron à St Igny de
Roche

**Masses d'eau
concernées :**
FRGR0187

Priorité : P1

Montant prévisionnel :
100 000€

SDAGE AELB 2016-2021 :

- **Disposition concernée :**
1C et 9A

- **Mesure du PDM :**
MIA03

Communes concernées :

St Igny de Roche (71) et
Ecoche (42)

Action B1.1.5-3

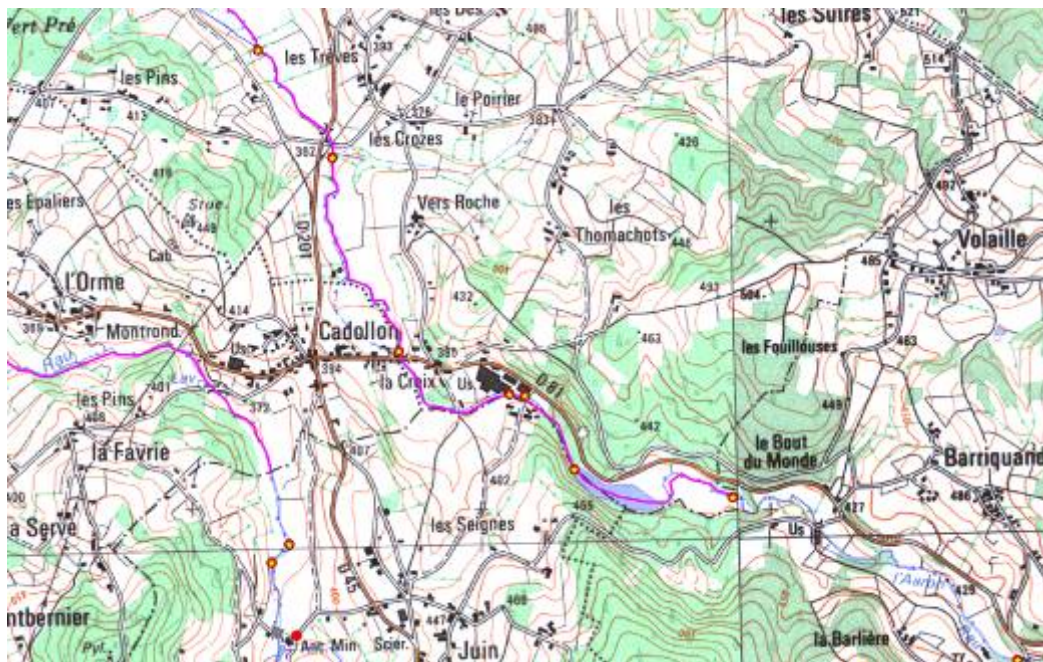
Restaurer la continuité de l'Aaron au droit de l'étang de Cadolon – Etude préalable

Type d'action : Etude / Travaux / Etude&Travaux / Animation&Communication

Enjeux : Restauration et entretien de la ripisylve, du lit et des berges – Maintien ou amélioration des populations salmonicoles

Objectifs : Améliorer la continuité écologique

Localisation :



Contexte :

Le barrage de Cadolon est constitué d'une digue de 10m de haut, créant un plan d'eau de 2.2 ha. Il est situé sur l'Aaron, cours d'eau classé liste 2, en limite des communes de St Igny de Roche (71) et Ecoche (42).

Le barrage de Cadolon est un ouvrage considéré de classe C de par ses caractéristiques géométriques et selon le code de l'environnement. Il doit être classé par arrêté préfectoral, et faire l'objet d'un suivi et d'une surveillance par son exploitant, ainsi que d'un contrôle régulier au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques et de la sécurité publique. Les 1ères habitations sont situées à 340m à l'aval de la digue. Pour l'instant la procédure administrative est figée car le propriétaire du barrage n'est pas clairement identifié (indivision sur la digue et propriétaire spécifique sur l'étang).

Aucun des propriétaires actuels de l'ouvrage ou du plan d'eau ne souhaitent reprendre la pleine propriété de l'ouvrage. Mais à l'heure actuelle, une réflexion est portée par la Communauté de communes Sud Brionnais sur ce barrage, dans le cadre d'un projet TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte). Une étude d'avant projet va être réalisée concernant la faisabilité d'installation d'une micro-centrale sur le barrage, intégrant la mise en sécurité de la digue et la mise en conformité au titre de la continuité écologique. En fonction des conclusions de cette étude et de la faisabilité économique de ce projet, 2 scénarios se dégagent :

1. la reprise de la propriété de la digue de Cadolon par la Communauté de communes Sud Brionnais, avec l'objectif d'installation une micro-centrale, dans le respect de la réglementation en vigueur (tant sur la sécurité de l'ouvrage sur la continuité écologique)
2. la déclaration d'ouvrage orphelin par les services de l'Etat, qui confieraient alors au SYMISOA le projet d'effacement du barrage et du plan d'eau.

La présente fiche action est relative à l'option n°2, c'est-à-dire le cas où l'effacement du barrage est décidé.

Dans le cas n°1 (conservation de l'ouvrage), c'est la Communauté de communes Sud Brionnais qui porterait les études et travaux nécessaires à la mise en conformité de l'ouvrage, avec la collaboration du SYMISOA.

Description technique :

Si la décision d'effacement du barrage est actée, l'action consistera à réaliser une étude préalable aux travaux d'effacement du barrage et de l'étang.

L'option d'un effacement progressif sera privilégiée, afin de limiter au maximum l'impact des travaux sur le cours d'eau ainsi que le coût des travaux (favoriser la végétalisation des sédiments en place plutôt que leur évacuation).

Spécifications réglementaires :

Déclaration d'Intérêt Général : OUI

Dossier loi sur l'eau : OUI

Estimation financière :

Objet	Montant prévisionnel €TTC	F/I
Etude préalable à l'effacement	100 000	F

Plan de financement :

Objet	Montant prévi. €TTC	Agence de l'eau	CR BFC*	CR ARA	CD42	CD71	Auto-financ ^{mt}
Etude préalable à l'effacement	100 000	80%	20%				

* Les études seront financées dans le dossier de la phase travaux - mobilisation de crédits FEDER

Planning prévisionnel :

Objet	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Etude		100 000				

Le planning sera fortement dépendant du calendrier de décision de la Communauté de communes.

Partenaires techniques :

ONEMA, DDT, FDP71 et FDP42.

Suivi / évaluation :

- **Mise en œuvre du programme d'étude (indicateur de réponse) :** réalisation de l'étude.